

CONSEIL D'ECOLE N°2/2014-2015
ELEMENTAIRE LOUIS PRADEL – CHASSIEU
MARDI 3 MARS 2015

ecolepradel.fr

Présents

<i>Frédéric MICHEL</i>	<i>Directeur – CM1</i>
<i>Véronik GASCHET</i>	<i>Enseignante – CP</i>
<i>Laurence DUSSURGEY</i>	<i>Enseignante – CE1 CE2</i>
<i>Philippe BELDA</i>	<i>Enseignant – CE2 CM2</i>
<i>Stéphane VILLAZ</i>	<i>Enseignant – CM2</i>
<i>Fatiha MALLER</i>	<i>Psychologue scolaire RASED</i>
<i>Agnès PERRIER</i>	<i>Enseignante RASED</i>
<i>Marie-Claude CLOUZEAU</i>	<i>Deuxième adjointe Éducation, périscolaire, restauration et jeunesse conseil municipal des jeunes</i>
<i>Patricia MUR</i>	<i>Conseillère municipale déléguée à l'éducation, au périscolaire, à la restauration et à la jeunesse</i>
<i>Pascal KREMER</i>	<i>Directeur des services Techniques Chassieu</i>
<i>Olivia DALU</i>	<i>Référente périscolaire</i>
<i>Isabelle BRUGGER</i>	<i>Parent CM1</i>
<i>Olivier DANIEL</i>	<i>Parent CE1/CE2 et secrétaire pour ce conseil</i>
<i>Anne VIEZZI</i>	<i>Parent CP</i>
<i>Virginie BOUVATIER</i>	<i>Parent CP/CE1</i>
<i>Le conseil d'école de l'école maternelle et élémentaire étaient réunis pour le point, Rythmes scolaires, de l'ordre du jour.</i>	

1. Année scolaire 2014-2015

152 élèves ce jour. C'est un effectif chargé en classe simple comme en cours à double niveau.

L'école présente 4 cours simples et 2 cours doubles. Nombre inférieur à la moyenne nationale.
 47.3% des élèves des écoles en France sont scolarisés dans des classes à double niveaux.

Ce sont dans ces classes à double niveaux, souvent avec un effectif plus léger, que les meilleurs résultats scolaires sont constatés au niveau national.

effectif par niveau

34	31	34	28	25
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

152

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
GASCHET	26					26
GAUTHIER	8	14				22
DUSSURGEY		17	6			23
BELDA			28			28
MICHEL				28		28
VILLAZ					25	25
	34	31	34	28	25	152

Les résultats de nos élèves lors du premier trimestre au collège sont bons, voire très bons pour une très grande majorité avec une moyenne supérieure à 14 en français (médiane 15, 48) et à 15 (médiane 17,16) en maths. Trois élèves seulement sont en dessous de la moyenne. Nous suivons les résultats au premier trimestre et échangeons avec le collège sur les anomalies constatées.

Le collège se situe toujours dans les 6 meilleurs collèges de l'académie et le premier de l'est lyonnais.

Ces dix dernières années, l'école s'est engagée dans des projets et orientations importants. Elle a souvent précédé les orientations confirmées quelques années après par les directives ministérielles :

- Enseignement d'une langue étrangère avec cohésion d'enseignement entre l'école et le collège. Formation des enseignants, mise en place d'une méthode. Matériels spécifiques.
- Mise en œuvre d'un usage intégré des TICE dans l'enseignement et un rôle de pilote au niveau municipal (école Internet, TNI, Blogs, livrets numérisés, ordinateurs en fonds de classe...).
- Asseoir l'enseignement sur une base de compétences à maîtriser. Abandon des notes il y a plus de 15 ans.
- Rendre cohérent la gestion des programmes 2008, révisés en 2012, et le cadre du socle commun avec son livret personnel de compétences et mise en place des bulletins informatisés.
- Développer en priorité le goût de lire en plaçant le livre et la BCD au centre des apprentissages. Achats massifs de livres, animations...
- Suivi personnalisé des élèves à profils spécifiques: 5 à 10 % des élèves (élèves dysphasiques, dyspraxiques, dyslexiques, dyscalculiques, élèves avec des troubles du comportement et de l'attention, élèves avec Handicap, organisation des Equipes Educatives, liaison avec la Maison du département pour le Handicap et l'enseignant référent, auxiliaires de vie scolaire, intervention du Rased). Mise en place de projet personnalisé (PAI, PPRE, PPS et bientôt PAP), coordination des activités pédagogiques complémentaires et aide au travail personnalisé.
- Actions de sensibilisation des conséquences d'une éducation de type "enfant roi" qui se place souvent en situation difficile d'apprentissage.
- Développer le sens citoyen de chaque élève (conseil de vie scolaire, plannings de jeux..) en le plaçant dans des constructions participatives de sa vie citoyenne.
- Amélioration de l'estime de soi des élèves par la valorisation de leurs travaux (expositions, blogs, productions scéniques).
- Mis en valeur du sens de leurs apprentissages. La compréhension permanente du " pourquoi ils apprennent "est essentielle et participe fondamentalement à leur motivation profonde.
- Mise en avant des valeurs qui participe à la réussite scolaire : Concentration, application, goût de l'effort ont été des axes de travail dans le projet d'école précédent.
- L'Autonomie avec les blogs et le sens des apprentissages font l'objet du projet d'école actuel.
- Mise en place en concertation des nouveaux rythmes scolaires avec tous les acteurs.

- Recherche permanente d'optimisation des temps d'enseignements (EPS sur place, suppression des récréations l'après-midi, création des zones silence....).

Orientations à venir de 2016 à 2021 :

- Maintien des classes découvertes et spectacle bisannuels (fédérateur et valorisant pour tous, développent le savoir être et le vivre ensemble...)
- Réorganisation en fonction des nouveaux cycles en particulier CM1 jusqu'à la 6ème.
- Réorganisation en fonction des nouveaux programmes à venir (progressions, évaluations...)
- Développer l'axe de créativité, prolongement de l'autonomie et de l'engagement. Mise en valeur de compétences moins reconnues mais essentielles à travers le Plan Educatif de Territoire et parcours culturels des élèves. Formation des enseignants et complémentarité avec les ateliers du midi, du soir et des cours. Priorité aux ateliers d'arts visuels, arts plastiques, théâtre... (équilibre à trouver avec l'offre municipale). Formation des enseignants et encadrement avec animateurs qualifiés en arts visuels.

Actions récentes :

Semaine antibruit du 19 au 23 janvier

Pour accompagner la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'objectif était de gagner du temps de travail effectif et minimiser les fatigues inutiles. L'accent a été mis sur les mises en rangs dans le calme, le respect des zones silence et la diminution des petits bavardages en classe. Le périscolaire a également recherché des modes de fonctionnement moins bruyants en particulier au moment des appels. Les élèves qui ont respecté les consignes pendant toute la semaine se sont vus décerner un Pass Confiance avec un accès libre pendant 10 jours à la BCD et aux espaces de jeux. Il est souligné que la qualité du travail dépend aussi de l'équilibre alimentaire et la qualité et la quantité de sommeil.

Liaison avec le collège

En janvier, les enseignants de CM1 et CM2 ont rencontré la direction du collège et les professeurs principaux. Les parents d'élèves ont pu se rendre à une réunion d'information. Les élèves ont visité le collège et ont assisté à des cours.

Prévention violence à l'école

Visite de Monsieur Samy CURPEN , brigadier chef de la police du Rhône le 16 mars pour les classes de CM1 et CM2 pour informer les élèves sur les risques et les comportements à adopter en cas de violence, racket ...dans les établissements scolaires, au collège et dans leurs périphéries. A l'initiative du service éducation Chassieu et du CMJ.

Rencontre avec l'Outre mer

L'école s'associera à la semaine consacrée à l'outre mer du 18 au 22 mai, initiative périscolaire.

Expositions :

Le projet RECUP'ART, prolongement de Land 'ART est reporté à l'année prochaine.

Spectacle :

Pas de spectacle cette année. C'était une année avec des classes découvertes pour les CM1 et CM2.

Sorties :

Seront définies pour les classes de CP à CE2. Pas de sorties pour les CM1/ CM2 (budget utilisé pour la classe découverte).

Education à la vie:

L'intervention de l'infirmière, quand elle sera nommée, sera organisée pour aborder les questions d'éducation à la vie, à la sexualité au programme des CM2.

Informatique:

Le fond de classe informatique de 6 ordinateurs d'occasion, don du GRAND LYON, a été renouvelé et installé avec l'aide des services informatiques de la ville dans la classe de M. Belda.

Rythmes scolaires et activités périscolaires:

Voici les réflexions du conseil après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires:

Les résultats s'améliorent-ils ? Une comparaison sur un échantillon représentatif est difficile.

Impressions : le niveau monte-t-il ? L'incidence sur les résultats n'est pas évidente.

Programme construit différemment : à ce jour une légère avance est constatée dans l'avancement du programme dans certaines classes.

Moins de stress : les enseignants ne s'accordent pas sur ce point.

La durée d'enseignement de l'après-midi réduite à 2 heures rend les apprentissages plus confortables les après-midi ; cependant une fatigue importante est constatée en fin de semaine pour les élèves et les enseignants.

Une expérimentation de diminution des sources de bruit a été mise en place.

D'autres facteurs de fatigue non maîtrisés par l'école existent : alimentation, temps de sommeil.

Des actions éducatives sont-elles mises en place de la part de la mairie sur ces facteurs ? Non. C'est le harcèlement moral ou physique qui fait l'objet d'une action cette année. Il n'y a pas d'actions spécifiques ciblées sur l'alimentation (épisodiquement par le restaurant scolaire) et le sommeil. Il est étonnant de voir des commentaires tardifs sur les blogs, des commentaires sur le match de foot de la veille, les connaissances des enfants sur les séries tardives, souligne le directeur. De manière idéale, le coucher devrait se faire vers 20h30 pour un endormissement à 20h45 au plus tard. Des actions sont à envisager sur ce point.

Rappel d'un objectif important des rythmes scolaires : raccourcir la journée de travail. Partir plus tôt et/ou effectuer les activités périscolaires ou extrascolaires plus tôt, être en famille plus tôt, ne pas sortir tard, être couché assez tôt pour être en pleine possession de ses moyens le lendemain.

Autre objectif: faire les activités qui demandent le plus de concentration aux moments opportuns.

A la fin du temps d'enseignement à 15h30 : 25 élèves partent en bus pour rejoindre un lieu d'activité, 25 élèves rejoignent leur famille. Ainsi c'est 1/3 de l'école qui sort du temps collectif. C'est un début prometteur. D'autres associations vont faire des propositions d'activités. Un bilan va être établi par la mairie.

Réinscriptions pour les périodes 3 et 4 : Olivia Dalu, référente périscolaire, précise que certaines associations n'ont pas tenu leurs engagements. La mise en place de nouveaux ateliers a dû être organisée très rapidement. Une réinscription s'est effectuée en fin de période 2. Les parents ont été accueillis selon un ordre déterminé. Cette situation s'est révélée extrêmement pénalisante pour les parents reçus en fin de dispositif. Ils ne disposaient plus de l'ensemble de l'offre hebdomadaire et en particulier des activités pour lesquelles leurs enfants étaient pourtant inscrits en début d'année pour la période 3 et 4. Ces parents ayant planifié leurs emplois du temps annuellement (professionnel, assistantes maternelle...) ont connu de grandes difficultés à se réorganiser.

Patricia Mur annonce qu'un questionnaire "Rythmes scolaires" (questions et remarques) va être proposé aux enfants ainsi qu'aux parents. L'ensemble des problématiques pourra ainsi être entendu. Elle précise toutefois que la commune de Chassieu est une des communes ayant eu une offre importante d'activités périscolaires. L'externalisation des activités hors écoles a conduit à la mise en place coûteuse de transferts en car, non prévue au départ et très rarement mise en place dans d'autres communes.

Quelques précisions d'Olivia Dalu:

- Le changement de logiciel informatique a perturbé momentanément l'organisation du départ des enfants.

- Une mise en place d'un nouveau système de répartition des enfants par code couleur facilite la fluidité du démarrage des activités périscolaires et les rend plus autonomes.
- Un atelier « Semaine de l'outremer » sera proposé en mai. Il sera suivi d'une exposition sur ce thème et sera accompagné de travaux dans le cadre scolaire.
- Les enfants inscrits au "temps libre" ont la possibilité de faire ou non l'activité parfois proposée.

Temps scolaire, activités périscolaires, centres de loisirs, centre aéré : Attention à la confusion des genres et des objectifs. La multiplication des usages dans les mêmes locaux avec des temps scolaires et temps de loisirs entraînent une grande confusion chez les enfants, en particulier chez les petits (je fais quoi – je vais où ? Pourquoi me faut-il 3 sacs ? Est-ce que je peux ...?).

Il est pris conscience par la Municipalité de la nécessité de la création d'un lieu commun pour les centres de loisirs du mercredi et des petites vacances et centre aéré de l'été. Deux solutions ont été envisagées :

- La réhabilitation de la caserne des pompiers : trop de travaux.
- La construction d'un nouveau centre aéré : Coût et délai important (en cours d'étude)

En attendant la répartition (mercredi après-midi – petites vacances – vacances d'été) entre les écoles doit respecter un équilibre entre les quatre écoles. Elle se fera en concertation préalable des parties concernées. Cet été, l'école Pradel accueillera probablement le centre aéré.

2. Rentrée 2015 2016

effectif par niveau	25	34	31	34	27	151
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

Si on considère que les départs et les arrivées s'équilibreront en raison d'un nombre réduit de constructions dans le secteur.

Prévision rentrée 2016-2017 : 152

Prévision rentrée 2017-2018 : 145

Inscriptions :

Les inscriptions pédagogiques des nouveaux élèves, y compris les CP auront lieu du mardi 7 au vendredi 10 avril sur rendez-vous uniquement. Voir fiche en maternelle.

Les nouveaux arrivants devront également procéder à une inscription administrative auprès des services municipaux sur rendez-vous du 21 mars au 3 avril.

Rythmes scolaires :

Le Directeur des services académiques acceptera d'éventuelles modifications des rythmes scolaires jusqu' à la fin mars. La municipalité consulte donc l'ensemble des conseils d'école et du personnel des écoles avant de se prononcer. Trois scénarios sont proposés:

- 1 Maintien de l'organisation actuelle 8:30-11:45; 13:30-15:30 ; le mercredi 8H45 - 11H45
- 2 Allongement du temps méridien et de la journée 8:30-11:30 ; 13:30-15:45 et mercredi matin
- 3 Allongement du temps méridien et de la journée 8:30-11:45 ; 13:45-15:30 et mercredi matin

Le service de restauration fait état de quelques difficultés avec une fin de repas tardive dans un ou deux groupes scolaires. Ce n'est pas le constat fait par les directions des écoles. A Pradel, il n'y a aucune difficulté. Les repas se terminent entre 12H45 et 13H00. Les enfants disposent en général d'une large coupure méridienne récréative (hors repas) de plus d'1 heure 15.

Les enseignants et les parents ne souhaitent aucune modification. Le Conseil d'école se prononce pour le maintien des horaires actuels.

Sur avis de l'inspecteur de circonscription, les élèves de l'école maternelle pourront être couchés vers 13h00. Cela permettra de suivre leur rythme naturel et d'offrir une plage de travail conséquente l'après-midi. La charte des ATSEM sera revue en conséquence.

Plages périscolaires:

Certains enfants fréquentent l'ensemble des activités périscolaires dans la journée. L'amplitude 7H30 à 18H30, est supérieure à celle d'une journée d'adulte. S'ajoute également la fatigue d'être en permanence en collectivité.

Le soir, certains enfants et beaucoup de petits sont épuisés. Ces inscriptions vont à l'opposé des objectifs de la réforme. Les enseignants demandent à la municipalité et aux parents d'être vigilants.

3. Coopérative scolaire

Les comptes arrêtés au 1^{er} mars sont présentés au conseil. Les comptes sont tenus gracieusement par Mmes GASCHET et GAUTHIER. Nous les en remercions vivement. C'est un travail lourd. Deux parents d'élèves, Mmes BRUGGER et SEIMANN, ont contrôlé la tenue des comptes. Ils sont ensuite visés par l'office central des coopératives scolaires l'OCCE. Les comptes de l'année dernière ont été validés. Les comptes en équilibre sont présentés au conseil.

4. Equipements et travaux

M Kremer, directeur des services techniques précise que les demandes de travaux sont traitées au cas par cas à réception au CTM. Les interventions sont rendues plus compliquées par l'utilisation des locaux le mercredi matin.

Travaux d'investissement

Le budget communal sera voté le 26 mars. Le remplacement d'une armoire électrique, (50 000 euros) est budgétisée. Dans le cadre du plan climat, une étude sur l'enveloppe thermique du bâtiment est en cours. La pose de panneaux solaires sur le préau pourrait par exemple être envisagée. Une partie de "visuel pédagogique" serait considérée.

Le réglage ou le remplacement du groom de la porte d'entrée principale et de la porte côté cour serait judicieux pour aller dans le sens de minimisation des pertes d'énergie et la recherche d'économie.

M Kremer rappelle par ailleurs que les travaux dans une école sont soumis à des contraintes précises qui n'autorisent pas les "autoréparations". Toute intervention doit être réalisée sous contrôle du service technique.

Travaux spécifiques

La demande d'un auvent extérieur (utile en cas de pluie) au niveau du portail d'entrée ne reçoit pas un accueil favorable du directeur du CTM.

Une réflexion est en cours sur la taille du cèdre du parking enseignant. La sève coule sur les véhicules. Cette moitié de parking est condamnée en attendant une solution.

La peinture de la classe de M Villaz devrait être peinte pendant les vacances de printemps ou d'été. La classe de M Gauthier, planifiée, ne pourra pas l'être. L'école souffre de la présence du centre aéré pour que ces travaux soient faits.

La BCD a été réorganisée avec une nouvelle banque de prêt. Une réflexion est en cours pour améliorer l'ambiance lumineuse.

La liste des travaux et intervention de cette année (plus de 50) est disponible à la direction de l'école.

Expressions budgétaires 2015

Equipements pédagogiques:

Deux tableaux/vidéoprojecteurs numériques interactifs (6000 euros) classes de Mme Dussurgey et Mme Gaschet. Acceptés par la commune (école pilote)
6 ordinateurs portables pour compléter la petite classe mobile (acceptés)
Un visualiseur (à l'étude)
Trois nouveaux bacs pour la BCD et/ou une étagère derrière la nouvelle banque. (accepté)
Peinture classe Mme Gauthier (en attente)
Travaux à moyen terme (en réflexion):
Rénovation plafonds,
Peintures hall et couloirs,
Accès toilettes de l'extérieur
Arrosage automatique bacs cour et parc côté cour.
Aménagement patio sud en raison de la multiplication des activités périscolaires. Manque de place.

5. Divers

Pièces jaunes

Une école généreuse. Le record de dépôt des pièces a été battu : 15,430 KG.

Banque alimentaire

L'école a été contactée par la banque alimentaire pour une collecte avant les prochaines vacances. Le conseil donne son accord.

Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 2 décembre. Il s'est déroulé sans difficulté. Un autre exercice aura lieu dans l'année.

Prochain conseil d'école:

Mardi 9 juin 17H30

Le conseil d'école s'est terminé à 20H30.